



## TOURNOI NATIONAL B JEAN-MARCEL BAR

Le Ping Pong Club Flinois organise un tournoi National B (en la mémoire de Jean-Marcel Bar président du PPCF de 2001 à 2017) en la salle des sports Marcel Cerdan, rue Léo Lagrange à Flines lez Râches les Samedi 11 avril 2020 et Lundi 13 avril 2020.

### Règlement

- Article 1 :** Ce tournoi est homologué par la Fédération Française de Tennis de Table sous le N° **XXXXXX** et sera juge-arbitré par Mr Bruno REVEL (JA.3).
- Article 2 :** Ce tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés FFTT au titre de la saison 2019/2020
- Article 3 :** Le tournoi se disputera sur 27 tables de marque Cornilleau et Joola avec des balles Hanno 3\* homologuées ITTF et fournies par le club de Flines Les Râches.
- Article 4 :** Le tournoi se déroulera selon 7 séries homologuées et 2 non homologuées (hardbat et handicap)

#### Le samedi 11 avril 2020

↔ Série A 500 à 699 points (< 700 pts)	7 €	08 h 00
↔ Série B Coupe Davis (<3200 points et limitée à 32 équipes)	10 €	09 h 00
↔ Série C Handicap	8 €	10 h 00
↔ Série D 500 à 1099 points (< 1100 pts)	7 €	11 h 00
↔ Série E 500 à 1399 points (< 1400 pts)	7 €	12 h 00
↔ Série F Vétérans	7 €	13 h 00
↔ Série G 500 à 1899 points (< 1900 pts)	7 €	14 h 00
↔ Série H Dames	7 €	15 h 00
↔ Série I Hardbat	7 €	15 h 00

- Article 5 :** Le tournoi se déroulera selon 7 séries homologuées et 1 non homologuée (handicap)

#### Le lundi 13 avril 2020

↔ Série J 500 à 899 points (< 900 pts)	7 €	08 h 00
↔ Série K 500 à 1499 points (< 1500 pts)	7 €	09 h 00
↔ Série L Handicap	8 €	10 h 00
↔ Série M 500 à 1799 points (< 1800 pts)	7 €	11 h 00
↔ Série N 500 à 1299 points (< 1300 pts)	7 €	12 h 00
↔ Série O Inférieur à numérotés 500	7 €	13 h 00
↔ Série P Non numérotés	7 €	14 h 00
↔ Série Q Open	7 €	15 h 00

**Article 6 :** Les inscriptions devront parvenir **au plus tard le vendredi 10 avril 2020 :**

**On-line sur le site [www.ppcflines.fr](http://www.ppcflines.fr)**

ou à **Mr Bruno REVEL**

28, rue Joyeuse

59148 Flines-Lez-Râches

☎ Domicile : 03 27 91 66 27 (uniquement entre 18 et 22 h)

☎ Professionnel : 03 20 60 92 80 (jusque 17 h)

Email : [ppcflines@free.fr](mailto:ppcflines@free.fr)

Toute inscription ne sera prise en compte qu'à réception du paiement par chèque libellé à l'ordre du PPC Flines-Lez-Râches. Le tirage au sort se déroulera le vendredi 10 avril, à 19h00, à la salle Robert Warin. Toute inscription parvenue entre le 10/04/20 et le 13/04/20 ne sera prise en compte qu'en fonction du nombre d'inscrits par série.

<b>Aucune inscription ne sera prise sur place le jour du tournoi</b>
--

**Article 7 :** Chaque série (sauf la série handicap et coupe Davis à **élimination directe**) se déroulera en poules de 3 ou 4 joueurs. 2 joueurs seront qualifiés par poule et intégreront un tableau final à élimination directe.

Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches (3 manches gagnées), et compteront pour le classement officiel au coefficient 0,75 (sauf pour la série handicap).

72 joueurs maximum par série sauf pour la série handicap et coupe Davis

**Article 8 :** Pour la série Handicap, celui-ci sera de 2 points par différence de classement, avec un maximum de 20 points, changement de service tous les deux points. Le vainqueur sera le premier joueur à atteindre 40 points.

**Article 9 :** Tout joueur peut s'inscrire au maximum dans **2 séries, plus la série handicap ou coupe Davis**. Les féminines peuvent participer aux séries masculines pour lesquelles leur total de points le leur permet.

**Article 10 :** La série coupe Davis est limitée à 32 équipes ainsi qu'à un total de 3200 points pour les deux joueurs.

La série Coupe Davis se déroulera sur la formule 2 simples et 1 double si nécessaire. Les 2 joueurs ayant le classement le plus élevé de chaque équipe se rencontreront. L'équipe déclarée gagnante sera celle ayant obtenue 2 victoires.

**Article 11 :** Tableau des dotations

Séries	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>
Série A 500 à 699 points	80€	40€	20€	20€
Série B Coupe Davis	100€	50€	20€	20€
Série C Handicap	100€	50€	25€	25€
Série D 500 à 1099 points	100€	50€	25€	25€
Série E 500 à 1399 points	100€	50€	25€	25€
Série F Vétérans	100€	50€	25€	25€
Série G 500 à 1899 points	100€	50€	25€	25€
Série H Dames	50% de la somme des inscriptions	25% de la somme des inscriptions	10% de la somme des inscriptions	10% de la somme des inscriptions
Série I Hardbat	30€	15€	7€	7€
Série J 500 à 899 points	80€	40€	20€	20€
Série K 500 à 1499 points	100€	50€	25€	25€
Série L Handicap	150€	80€	30€	30€
Série M 500 à 1799 points	120€	60€	30€	30€
Série N 500 à 1299 points	100€	50€	25€	25€
Série O <num 500	150€	80€	40€	40€
Série P Non numérotés	150€	80€	40€	40€
Série Q Open	200€	100€	50€	50€

- Article 12 :** Dès leur arrivée, les joueurs sont priés de se faire pointer à la table de pointage. Tout joueur (paire) ne se présentant pas à la table au 3<sup>ième</sup> appel de son nom sera « scratché ». L'arbitrage est assuré par les joueurs, tout perdant pouvant être amené à arbitrer une partie, sous peine de se voir éliminé pour une autre série. Le joueur vainqueur est tenu de ramener la plaquette accompagnée de la balle et du crayon.
- Article 13 :** La tenue sportive et morale est impérative. Le juge-arbitre pourra exclure toute personne ne respectant pas ces règles.
- Article 14 :** Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident survenant durant le tournoi. Un bar (boissons, sandwichs, croques, gâteaux, friandises ...) et des vestiaires non surveillés seront à votre disposition.
- Article 15 :** En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.
- Article 16 :** Le fait de s'engager et de participer à ce tournoi implique à chacun l'acceptation pure et simple du présent règlement. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier les horaires (sans pour autant avancer le début des séries) et les séries selon le nombre de participants.
- Article 17 :** La dotation globale sera supérieure à 3000€. Les organisateurs se réservent le droit d'en modifier la répartition en fonction du nombre d'inscrits global par série.